



Le Bulletin

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISES DE BELGIQUE

Séance publique

Réception de Jacques Charles Lemaire et de Lydia Flem

Roland Mortier – Jacques Charles Lemaire – Jacques De Decker – Lydia Flem

Communications

Jacques Crickillon Le vieil étang : voyage en poésie lointaine – **Guy Vaes** Un virtuose de la coupe – **Jacques De Decker** Paul Valéry est-il mort d'amour ? – **Alain Bosquet de Thoran** Du Collège de Pataphysique à l'Ouvroir de Littérature Potentielle – **Lydia Flem** Freud, poète de l'inconscient – **Marc Wilmet** « Ne me laisserez-vous que cette confusion du soir - Après que vous m'avez, un si long jour, nourri du sel de votre solitude... ? » (Saint-John Perse). Retour sur un subjonctif contesté – **Daniel Droixhe** Langue, race, politique et littérature régionale dans l'*Action wallonne* (1933-1940) – **François Emmanuel** Quelques pas dans le labyrinthe (Rêve et écriture) – **Jean-Baptiste Baronian** Simenon et la bibliophilie

Texte

Marc Quaghebeur Permanence et avatars du mythe du XVI^e siècle, dans la littérature belge de langue française, après *La Légende d'Ulenspiegel*

Prix de l'Académie en 2009

Ceux qui nous quittent

Jean Tordeur par Jacques De Decker



Langue, race, politique et littérature régionale dans *l'Action wallonne* (1933-1940)

Communication de M. Daniel Droixhe
à la séance mensuelle du 16 octobre 2010



Le mensuel *l'Action wallonne* fut dans les années 1930 un des principaux périodiques de revendication régionaliste et de propagande en faveur d'un resserrement des liens avec la France : liens politiques, institutionnels, économiques, culturels et surtout militaires à mesure que se précisait la menace de la guerre. Publié chez Thone, à Liège, le journal parut de janvier 1933 au mois d'avril 1940, interrompu, comme on l'imagine, par l'invasion de la Belgique. Le périodique se voulait indépendant de tout parti politique, mais la présence, parmi ses collaborateurs, de certaines

signatures indique une orientation libérale et socialiste dominante¹.

Du premier numéro à celui du 15 avril 1940, la revue comporta une *Chronique des arts et lettres* consacrée aux beaux-arts et à la production en langue française. Elle était signée de Charles Delchevalerie. Elle se présentait ainsi :

Comment nos poètes et nos prosateurs emploient leurs dons natifs à honorer le génie latin, comment ils coopèrent filialement à la défense et à l'illustration de la langue française, c'est ce qu'on s'efforcera de montrer dans cette chronique. Nous voudrions qu'à la faveur de l'actualité bibliographique, le lecteur pût y trouver l'expression de ce qui distingue et de ce qui réunit en littérature les fils de notre race ; nous voudrions souligner leur façon de comprendre et de sentir, la nuance et l'accent qui, dans le vaste concert des lettres, révèlent leur personnalité collective et la parenté de leur émotion.

À côté de la *Chronique des arts et lettres*, la revue en offrit une autre intitulée *Littérature et dialectologie wallonnes*, qui parut plus épisodiquement². Mais l'*Action wallonne* publia régulièrement des comptes rendus ou des articles traitant de l'actualité dialectale, notamment sous la plume du très jeune Maurice Piron. Ses contributions relatives à Henri Simon, Émile Wiket ou Jules Claskin ont le brio que l'on connaît. On peut lire l'une d'elles dans les annexes qui suivent.

Dans le domaine proprement dialectologique, on retiendra la parution du *Dictionnaire liégeois* de Jean Haust, qui trouve en 1933 son achèvement. Le compte rendu de l'ouvrage est signé « M.D. », initiales dans lesquelles on reconnaît le nom de Maurice Delbouille. Le dictionnaire est salué comme le « livre le plus important dont les parlers wallons aient fait l'objet depuis le *Dictionnaire étymologique* de Charles Grandgagnage ». Dans cette « encyclopédie parfaite de la vie liégeoise », « c'est la voix même du peuple qu'on entend sonner, alerte et drue » — la voix populaire, mais non la race³.

1/ Son rédacteur en chef fut l'échevin liégeois Auguste Buisseret, éminente personnalité libérale fortement engagée dans le combat antifasciste et antirexiste. On trouve parmi les collaborateurs les noms de Jean Rey et François Bovesse, de Georges Truffaut et de Fernand Dehousse, à côté d'un catholique comme Englebert Renier.

2/ De février 1933 à juillet 1933 ; janvier 1934.

3/ Mars 1933. M. Delbouille constatait que le dictionnaire voyait le jour « en dehors de la *Société de Littérature wallonne* », dont il était alors le président. Celle-ci avait inscrit dans ses statuts la réalisation d'un ouvrage similaire, « en même temps qu'elle préparait activement le *Dictionnaire général des parlers romans de Belgique* ». La publication du premier fascicule d'un tel dictionnaire « fut annoncée régulièrement chaque année jusqu'en 1927 », et « il n'a pas encore vu le jour... ». Haust, impatient, avait d'autorité pris les devants.

En ce qui concerne la littérature dialectale, le premier article paru sous cette rubrique traitait de « clercs » qui n'ont pas « trahi ». Disposant d'une ou de plusieurs langues de culture, ces auteurs ont en effet choisi de rester fidèles à « l'humble parler de leur enfance paysanne » pour traduire « avec le plus d'émotion vraie ce qu'ils éprouvaient confusément au fond de leur être intime ». L'un d'eux est Louis Remacle, qui, âgé de vingt-trois ans, est déjà savant et poète accompli. « C'est avec un travail sur le parler de son village qu'il a conquis brillamment le titre de docteur ». « La dialectologie wallonne peut attendre beaucoup de lui », pronostique Maurice Delbouille. Louis Remacle venait de donner un recueil de *Frâdjèlès tchansons*, « Fragiles chansons », où « la retenue mesurée » dominait dans des pièces « menues » tracées d'une « main délicate et précise ».

Un deuxième « clerc qui n'a pas trahi » montre les mêmes caractères. Le Malmédien Henri Collette, dans ses *Ploumes du coq*, « Plumes du coq », propose de « menus tableaux » où un « sens extrêmement fin des nuances » et la saisie particulièrement aiguë d'une « variété nuancée des sensations et des sentiments » ouvrent — ou plutôt se ferment — sur un lyrisme « contenu et comme tamisé⁴ ».

L'annonce programmatique de la *Chronique des arts et lettres* entendait cerner les traits d'une « personnalité collective » : on pourrait presque dire que la caractérisation des recueils de Remacle et Collette livre l'essentiel de ce que Charles Delchevalerie va attribuer à « l'accent » régional, dans ses recensions d'ouvrages en français, lesquelles se distinguent au demeurant par une pénétration souvent remarquable, servie par une langue d'un parfait classicisme. L'art proprement wallon serait d'abord celui de la litote, de la réserve, qui allège le trait pour le faire tenir dans le cadre resserré d'une intimité tendant parfois à la confiance ou au secret. Le tempérament wallon trouverait dans cette modestie du format son meilleur espace de réalisation. Voilà qui s'oppose diamétralement, dirait-on, à l'expressivité d'un art flamand en même temps davan-

4/ On considère que l'idéal esthétique ainsi dessiné trouve sa réalisation la plus élevée, en littérature wallonne, chez Claskin (1886-1926). Jean Lechanteur parlera à son propos, en 1979, d'un « art impressionniste, allusif, habile à noter, d'une touche légère, les ébranlements intérieurs, à suggérer les connivences mystérieuses qu'un paysage établit avec une âme, (...) à jouer du vers libre pour suivre plus étroitement les sinuosités de la pensée » (« La poésie wallonne au XX^e siècle », dans *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres – arts- culture*, t. III, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1979, p. 194 ; cité par Esther Baiwir, « Jules Claskin, poète moderne... homme de son temps », *Wallonnes : Chronique de la Société de Langue et de Littérature Wallonnes*, 2009/1, p. 14-17 - <http://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/16723/1/claskin.pdf>).

tage ouvert sur l'extérieur et agité de tensions intérieures se manifestant de façon plus libre ou plus violente.

Quel talent a valu à Jean Tousseul le prix triennal de littérature française, demande Delchevalerie en juin 1937 ? Un « art nuancé et dépouillé », parfaitement adapté au « récit bref et mesuré ». Les plus modestes écrivains du terroir y excellent d'instinct. Joseph Fonsny, qui édite à Verviers ses *Cendres chaudes*, séduit par « la recherche de la musique et de la nuance », visant à traduire, comme dans l'ombre proche des forêts d'Ardenne ou la solitude des Fagnes, « une âme contemplative et secrète, éprise d'harmonies délicates et de tonalités en mineur ». Toute la Wallonie, dirait-on, partage celles-ci, à l'imitation du paysage liégeois. Dans le domaine des arts plastiques, Auguste-M. Henrotay étend un « art délicat et mesuré » aux « ondulations harmonieuses » du Brabant wallon, en appliquant une consigne de son ami Auguste Donnay : « l'artiste wallon doit penser⁵ ». Le talent d'épure des Donnay donnera encore un caractère particulier à l'œuvre de Glesener, qui transcrit à sa manière le « cadre nuancé du paysage liégeois », « entre la Meuse miroitante et les collines modérées ». On pourrait, à partir de là, se demander : que faire, dans ce concert de délicatesse, de la rude vivacité, quasi « frénétique », d'un Richard Heintz⁶ ? Et surtout, quelles limites l'horizon ardennais ou mosan impose-t-il à la recherche de la modernité ?

Dès l'ouverture de la *Chronique des arts et lettres*, celle-ci associait à la recherche d'une identité collective celle d'une « race⁷ ». Depuis au moins une génération, dans les années trente, la question de l'existence d'une « race wallonne » se posait plus particulièrement dans des termes

5/ Répété à propos de Rassenfosse dans le n° de février 1934.

6/ Voir Christine Messens, « Richard Heintz, un van Gogh heureux ? », *Mémoires. La lettre mensuelle. La chronique de l'Université. ULg – juin 2002* - <http://www.art-memoires.com/lettre/lm2123/22ulgheintz.htm>.

7/ J.-M. Klinkenberg a proposé naguère un modèle de construction de l'identité régionale. À un « substrat objectif » composé du cadre de vie commun, de traits comportementaux déterminés, etc. se superpose une sélection relativisante de quelques-uns d'entre eux, « assumés comme autant de traits de démarcation », lesquels accèdent, par l'échange communicatif, à une « certaine forme d'institutionnalisation » (« L'identité wallonne : hypothèques et faux papiers », *Touidi. Culture et société*, Quenast, 1988, p. 125-137). L'adhésion à telle ou telle configuration identitaire renvoie clairement à la combinaison de catégories que laisse apparaître la critique littéraire de l'*Action wallonne*, en matière de traits caractérisants : la « nuance », la « mesure », la « retenue », la « modération », le mode « mineur », etc. Mais ce modèle d'associations entretient d'évidence avec l'imaginaire collectif des relations de type dynamique, dialectique, qui mériteraient l'analyse et qui permettent d'avancer que le « nous » peut aussi être « un autre ».

linguistiques, ainsi que l'a montré Corinne Godefroid⁸. Lors du fameux Congrès de 1905, organisé par la Ligue wallonne de Liège, l'anthropologue Julien Fraipont, découvreur de l'homme de Spy, avait jeté un singulier pavé dans la mare en récusant l'existence d'une telle race wallonne, au grand émoi des autres militants régionalistes⁹. La caractérisation se porta dès lors plus fortement vers la langue. Joseph-Maurice Remouchamps, fondateur du Musée de la Vie wallonne, définit « le conflit linguistique » comme « le signe extérieur le plus apparent de la lutte des races, dont on ne peut le séparer¹⁰ ». Dès lors, il ne faut pas simplement parler de « frontière linguistique », mais de « frontière *ethnographique* ». Albert Counson, Wallon professant à Gand, s'élèvera contre de telles conceptions : « "Race germanique", "race flamande", "race latine", "race wallonne", quelle étrange juxtaposition de l'anatomie et de la linguistique. » Aurait-on l'idée de faire « de la politique une zoologie¹¹ » ? De son côté, prolongeant en somme l'inflexion de la quête identitaire, le Herstalien Oscar Colson, fondateur de la revue *Wallonia*,

8/ « Het ras in de ogen van de Waalse beweging. Een begrip met een 'varanderlijke geometrie' », dans M. Bergen et G. Vanpaemel (éd.), *Rasechte Wetenschap ? Het rasbegrip tussen wetenschap en politiek voor de Tweede Wereldoorlog*, Leuven, Amersfoort, 1998, Acco, p. 131-153. Je remercie Monsieur Fabrice Meurant-Pailhe, Attaché au Fonds d'Histoire du Mouvement wallon (Liège), de m'avoir procuré la traduction française de cet article.

9/ Julien Delaite, président du Congrès, invitait à « prouver qu'il y a deux races distinctes en Belgique » : « Tout le monde le savait, dira-t-on ; oui, mais on l'a nié en affirmant que, somme toute, le flamand était la seule langue nationale et que, par conséquent, la race flamande était aussi la seule race nationale. » Fraipont intervint dans son rapport sur les *Origines des Wallons* : « Je dois m'excuser d'apporter aussi une petite note discordante... » : « Nous sommes des métissés à tous les degrés. » On lira chez C. Godefroid l'amusante expérience sur le terrain, hic et nunc, dont fit état Fraipont pour rendre sensible son affirmation.

10/ *Le vote bilatéral et le bilatéralisme. Essai d'organisation de l'unité nationale pour l'équilibre des partis et l'égalité des races*, Bruxelles-Liège, Veuve F. Larcier - H. Vaillant-Carmanne, 1919, p. 33-36.

11/ Counson mettait en somme ses pas dans ceux de Jean Stecher — Gantois professant à l'Université de Liège — qui considérait que les différences de race et de langue avaient été surmontées dès l'Ancien Régime par de cordiaux échanges préparant l'union nationale. Voir H. Hasquin, *Historiographie et politique en Belgique*, 3^e éd., Bruxelles-Mont-sur-Marchienne, Éditions de l'Université de Bruxelles - Institut Jules Destrée, 1996. La contraction entre langue et race caractérisera également, note C. Godefroid, le groupe des irrédentistes s'exprimant dans *Le Pays noir*. Leur *Petit catéchisme wallon* de 1934 demande : « Quel est le miroir fidèle du caractère et de l'âme d'un peuple ? — C'est la langue parce qu'elle est l'héritage de toute la race qui l'a façonnée, de génération en génération, parce qu'elle montre la marque des puissances cachées qui ont agi, au long des siècles et parce qu'elle renferme l'écho des deuils, des labeurs, des joies et des gloires de la communauté humaine qui la parle et l'écrit. » On n'aura pas manqué de remarquer que l'application stricte d'une opposition fondée sur la frontière linguistique conduisait à une « séparation administrative » de type régional plutôt que communautaire, où la question d'une « race bruxelloise » était laissée en suspens.

invita les congressistes à se tourner plutôt vers « l'opinion de nos artistes et de nos littérateurs wallons », puisque « nous ne pouvons démontrer scientifiquement ce que vous demandez¹² ».

Dans l'*Action wallonne*, Marcel Fabry est le collaborateur qui va traiter le plus régulièrement de la question des langues, à l'armée, à l'école, etc. « Y a-t-il un peuple wallon ? », demande-t-il en février 1934. Il fonde la psychologie du Wallon sur deux groupes d'éléments : « d'une part la sensibilité, la mobilité spirituelle, l'individualisme, et d'autre part le sentiment de l'équilibre, de la mesure, de la discipline sans raideur ». « Ajoutons-y une propension à la gouaillerie et au sentimentalisme, et disons que ces caractères marquent d'une empreinte saisissante les productions de nos artistes, et les différencient nettement des artistes flamands. » À ceux-ci, donc, la démesure, l'irrégularité et, sans doute, la « raideur » que confère une pudeur en matière de sentiment.

On ne peut éviter de rapporter une telle différenciation à d'autres caractéologies. On songera ici à celle dessinée par Fernand Desonay dans l'*Âme wallonne*, où l'accent est mis sur l'inclination musicale. Sur la pente descendante des égarements nationalistes, Pierre Hubermont donne sa version de l'identité régionale dans *Wallonie*, l'organe de la pro-allemande Communauté culturelle wallonne¹³. Les « caractères spécifiquement wallons » résident dans « la musique, la danse, l'ironie, la sentimentalité généreuse, la clarté, le bon sens, la raison ». Hubermont aura pour le reste, après la guerre, un parcours singulier. Les détours du militantisme régional valent décidément ceux de n'importe quel sérail¹⁴.

La référence à la « race », obsédante chez un Hubermont, n'est pas totalement absente dans l'*Action wallonne*, même si, comme le constate C.

12/ Celui-ci intervenait après le rapport d'O. Gilbart. Voir : C. Godefroid, « “Frères d'armes en cette courte campagne”. La correspondance échangée par Oscar Colson et Arille Carlier entre 1919 et 1925 », *La Vie wallonne* 68, 1994, p. 7-13.

13/ Sur celle-ci, voir P. Schurmans, *Introduction à la collaboration intellectuelle en Belgique francophone*, mémoire de licence en philologie romane, Université de Liège, 1990, p. 215. On sait que la Communauté culturelle wallonne, fondée en avril 1941, avait pour but de « recréer l'âme et la culture wallonnes, d'en affirmer et d'en exalter l'originalité » sous l'autorité d'un « organisme exclusivement wallon, composé de purs Wallons » décidés à « nouer avec l'Allemagne des relations confiantes et amicales ». Faut-il préciser encore que la Communauté culturelle wallonne entendait participer à « la profonde révolution que subit l'Europe » en fermant les crédits à « ceux qui, par snobisme, paresse intellectuelle ou impuissance créatrice, sacrifieront aux esthétiques dégénérées » ?

14/ Voir la notice « Hubermont » par Paul Delforge dans l'*Encyclopédie du mouvement wallon*, dir. Paul Delforge, Philippe Destatte, Michéline Libon, Namur, Institut Jules Destrée, 2000-2010, 4 t. – http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Hubermont.

Godefroid, les « congrès de concentration wallonne qui se tiennent à partir de 1930 (...) ne font qu'épisodiquement et comme par inadvertance référence à la race ». « On y parle plus volontiers de peuple¹⁵... » Hubert Krains exprime, selon Delchevalerie, « l'âme rustique et traditionnelle de notre race » — bien sûr avec « ses plus fines nuances¹⁶ ». Dès le premier numéro de la revue, Auguste Buisseret, son rédacteur en chef écrit : « le sentiment de la place que la race gauloise et sa civilisation occupent dans le monde ranime notre confiance et décuple nos énergies ». C'est que l'enracinement celtique apparaît comme le dernier recours racial face à la germanité du Troisième Reich et à la latinité dévoyée du fascisme mussolinien. Il va falloir désormais, avertit Buisseret, « compter avec les fils de la Gaule ». Une « flamme hier assoupie s'élançait vers le ciel gaulois ». Des « feux libérateurs se répondent de l'Ardenne au Tournaisis » et même « de Strasbourg à Bayonne¹⁷ ».

15/ Alain Clara montre aussi comment le *Bloc wallon*, organe de l'Association wallonne du personnel de l'État, rejette avec la « mystique de la race », en 1933, « le fanatisme linguistique (*la langue, c'est tout le peuple*) qui fait d'un moyen d'expression quelque chose de surhumain, une sorte d'attribut de la race comme la foudre l'était de Jupiter » (*La presse d'action wallonne (1918-1940)*, Mémoire de licence en histoire, Université de Liège, 1981, cité par Godefroid). 16/ Août 1938.

17/ Le 15 août 1936, on lit dans un autre éditorial, qui donne une idée du lyrisme et de l'attachement à la France et de l'anti-germanisme généralisé du directeur de la revue : « Je pense à ton sort, Wallonie, canton souriant, sage et mesuré de la Gaule. Es-tu résignée à devenir la proie des Germains à la faveur des équivoques berlinoises de Spaak et des flirts varsoviens de Van Zeeland, qu'une parfaite logique hégélienne fait succéder aux voyages en zig-zag des Töppfer de notre diplomatie ? Le long de la route de France que je vois là-bas, celle où se dresse à la frontière le cabaret légendaire à l'enseigne de "L'Espérance", les grands arbres qui fuient, s'amoindrissent et s'effacent au détour du coteau, seraient-ils les symboles de la nostalgique destinée ? » Le discours ethnique assimile quelquefois Flamands et Allemands de manière très virulente — ou peu courtoise. Exemple tiré d'un éditorial de Buisseret : « aujourd'hui, au souffle de la bise qui nous apporte de l'est un cliquetis d'armes, au souffle du vent qui vient du nord chargé de l'odeur des marais ménapiens, la flamme jaillit... ». Un autre éditorial montre le Brabant wallon échappant à « l'haleine de la Bête toute proche », laquelle « n'a jamais pu troubler l'atmosphère gauloise ». Tandis que Liège est la « Belle au Bois Dormant tirée de son sommeil » (octobre 1933). Il faudrait par ailleurs s'interroger sur la place qu'occupe la référence celtique et gauloise dans les écrits de *Cassandre* ou du *Nouveau Journal*. Notons que Georges Poulet publie dans ce dernier, en novembre 1940, un article intitulé *L'heure des écrivains belges*, promettant à la « Gaule Belgique » une floraison inédite de talents, en liaison avec la Révolution nationale. Les fruits d'une telle Renaissance, garantit Poulet, seront bien supérieurs à ceux produits par la Jeune Belgique. Comme l'indique F. Schurmans, le renouveau s'inscrit dans un cadre international différent : celui d'une francophonie où Paris aura cessé d'étouffer la production de cultures-satellites, comme celles de Suisse, du Canada ou de la Wallonie (p. 168-169). La Révolution nationale ne devait pas pour autant apporter un nouveau souffle au régionalisme : Poulet exhortait les « hommes de cœur et de talents » auxquels « tous les espoirs » étaient permis à se débarrasser de la « camisole de faiblesse qu'endossèrent à l'envi nos pauvres régionalistes »...

L'invocation gauloise pouvait se réclamer de Jules Destrée, déclarant dans *Flamands et Wallons* de 1923, ainsi que le rappelle à sa mort l'*Action wallonne* : « En vérité, je vous le dis, les Wallons sont les derniers des Gaulois¹⁸. » Claudel, dans un discours tenu à Liège, en tant qu'ambassadeur de France en Belgique, renchérit en 1933. Il a manifesté, rapporte l'*Action wallonne*, « une connaissance et une compréhension parfaites de l'âme et du caractère de notre vieille Cité¹⁹ ». Pour lui, « Liège est une ville *nécessaire* » parce qu'héritière de cette « vieille race celtique » qui « couvrait jadis la plus grande partie de l'Europe ». Elle est ainsi devenue une citadelle contre l'assaut « d'autres races » qui « tentaient de la subjuguier ». Voilà donc les Liégeois décorés par Claudel des « valeurs inestimables » léguées par les populations s'étendant « de Brocéliande à l'Ardenne » : pouvoirs « du rêve et de l'invention poétique et musicale ». On lira la suite dans la reproduction partielle que Maurice Piron a donnée de l'allocation de Claudel dans *Regards venus d'ailleurs sur Bruxelles et la Wallonie*, sous la direction de Georges Sion²⁰.

18/ C. Godefroid pose la question de savoir : « À quel moment a-t-on imaginé qu'il existe deux races distinctes : la wallonne, d'origine celtique, et la flamande, germanique, usant de langues distinctes avant même la conquête des Gaules par Jules César ? De quand date le stéréotype du Flamand grand blond aux yeux bleus et au crâne allongé et du Wallon tenant de ses ancêtres Gaulois une taille plus petite, une chevelure plus brune, une tête ronde et une répugnance marquée aux idées de discipline et d'ordre si puissantes chez les races germaniques ? » La citation renvoie à A.-J. Namèche, *Cours d'histoire nationale*, Première partie, t. I, Louvain, 1853. La question de l'origine des deux « races » nationales se posait dès un mémoire présenté en 1824 par A. Ph. Raoux à l'Académie de Bruxelles. Sur celui-ci : D. Droixhe, « Les langues des anciens Belges selon Adrien-Philippe Raoux et quelques auteurs de son temps (1800-1850) », *Mutations et sclérose: la langue française 1789-1948*, ZFSL Beihefte 21, éd. J.-Ph. Saint-Gérard, Stuttgart, Steiner, 1993, p. 32-41 – <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/958>.

19/ Juin 1933.

20/ « C'est de là que sont sorties les chansons de geste, les paysages enchantés de la tapisserie, les romans d'Alexandre Dumas, les poèmes de Verlaine et de Rimbaud »... S'entrelacent ainsi à Liège les « lauriers de la guerre » et les « pervenches de la rêverie celtique ». Dans une cité célèbre pour ses traditions musicales plus que par ses écrivains, le violon de Franck, Lekeu et Vieuxtemps « domine encore aujourd'hui le fracas de ses opérations métallurgiques ». *Embarras des richesses* quand Grétry rencontre Cockerill. « Vision finaliste qui n'est pas sans grandeur, malgré quelques rapprochements hasardeux », commente Maurice Piron. Auguste Buisseret reprendra les mots flatteurs de Claudel quand paraîtra chez Thone un recueil des « harangues prononcées à Liège et à Anvers lors de la prise de contact du diplomate avec ses hôtes, et deux discours adressés aux écrivains belges ». « Il suffit d'aborder ces textes pour voir quelle ampleur philosophique et quelle fraîcheur d'expression la voix d'un poète peut apporter à l'éloquence officielle et par quel aimable prodige ce qui est souvent banal et vide devient un savoureux régal spirituel ».

Dans ce concert mené à la harpe, une dissonance philologique, cependant. Marcel Fabry livre en juin et juillet 1938 deux chroniques intitulées « Wallons et Thiois ». La première tend à limiter l'apport des parlers flamands au dialecte de Liège en soulignant la romanité foncière, parfois archaïsante, de celui-ci. Fabry entendait répondre « aux assertions de Van Severen » — le fondateur du *Verdinaso*²¹ — « qui ne voit dans les Wallons que des Thiois romanisés » : on se souvient de la théorie des « deux Franz », Petri et Steinbach, sur le caractère fondamentalement francique de la toponymie wallonne. Fabry puisait ici son information à des notes du « cours de M. Haust, en 1927 ». La seconde chronique devra aborder plus franchement la question du celtique. On cite :

D'après *Hier Dinaso*, le wallon contiendrait, contrairement au français, « un grand nombre de mots celtiques ». C'est l'argument dont se servait déjà, en 1863, le baron von Broich, gouverneur prussien de Malmedy, pour justifier ses mesures germanisatrices²².

Or, dans son magistral *Dictionnaire liégeois*, Jean Haust a dénombré les mots celtiques qu'on retrouve en wallon ; il y en a exactement trente-six ; de ces trente-six mots, trente existent en français. Du point de vue celtique, le wallon diffère donc du français par six mots (dont un douteux)²³.

Fabry conclut : « Une fois pour toutes, voilà donc l'argument celtique évanoui²⁴. »

Dans le dispositif des « races » ou des « peuples » qui sous-tend le discours du militantisme wallon, qu'il soit de gauche ou de droite, un grain de sable fait grincer l'ensemble, si l'on peut dire. Cet élément perturbateur s'appelle Bruxelles. La capitale et la communauté française ne sont guère ménagées, dans l'*Action wallonne*. Voyez Des Ombiaux.

Le journal du 15 mai 1934 rapporte une manifestation d'hommage organisée en son honneur²⁵. Celle-ci, qui dura deux jours « sous des formes diverses », comprit notamment une visite au Musée de la Vie wallonne — dont les premières salles d'exposition perma-

21/ On connaît sa réponse à une question sur l'avenir du pays : « La Belgique ? Qu'elle crève ! »

22/ Eduard Freiherr von Broich fut gouverneur de Malmedy de 1865 à 1876.

23/ Juillet 1938. Ces mots sont : « *âcrawe* (saumon femelle), *bardahe* (gaufre, perche), *brouîli* (boue), *dièle* (argile), *gadrou* (égrillard, éveillé), *seuroûy* (orgelet) ».

24/ Voir aussi, de Fabry : « Luttés de langages » (janvier 1934), « Frontière linguistique, frontière ethnique » (avril 1938), etc. Portrait de Fabry à propos de son élection en tant que membre titulaire de la Société de Littérature wallonne : mai 1938.

25/ Sur une autre manifestation d'hommage : avril 1933 ; mai 1933.

nentes avaient été ouvertes en 1930 dans une dépendance du Musée Curtius — une « représentation de marionnettes » et « une copieuse randonnée dans la vallée de l'Ourthe ». Ce fut aussi l'occasion, pour des Ombiaux, de remettre au musée de Liège son portrait par Rassenfosse²⁶ : s'agit-il de celui qui illustre l'article de Constant Burniaux sur « Le roman et le conte » dans l'*Histoire des lettres françaises de Belgique* de Gustave Charlier et Joseph Hanse²⁷ ? L'écrivain quitta ses hôtes « la tête sonore encore du bruit des acclamations », pour regagner « son ermitage du boulevard Montparnasse ». Avoir délaissé la Wallonie ou la Thudinie pour Paris pouvait être compris. Le lien avec la France s'en trouvait resserré. Le changement d'adresse valait en somme un retour au bercail, aux yeux des Liégeois qui accueillaient un ami de la cité : celui-ci ne venait-il pas de célébrer l'ancienne principauté, après le *Joyau de la mitre*, dans *Liège qui bout* (1932) et *Liège à la France* (1934) ?

Delchevalerie trouvera moins naturel que des Ombiaux ait, dans son *Guidon d'Anderlecht*, chanté le « François d'Assise brabançon²⁸ ». N'aurait-il pas, en l'occurrence, « fait à son terroir wallon une petite infidélité » ? « Nul », cependant, convient du bout des lèvres le chroniqueur, « ne songera à lui en faire grief », car la légende est « jolie » et le conteur a trouvé là « l'occasion de tracer ces fresques épiques et gourmandes dans lesquelles sa verve se complait ». Delchevalerie n'ira pas jusqu'à dire : un vrai tableau breughélien ! « On y voit le chantre des clairs vins de France exalter la gloire du lambic ». Le « souci de la couleur impliquait sans doute cette générosité dans l'éclectisme ». Un embrayage adverbial significatif annonce la conclusion : « tout compte fait, *Guidon d'Anderlecht* s'inscrit au nombre des meilleures réussites littéraires du romancier de *Maugré* ». Bon sang ne peut mentir.

Si on en avait le temps, on se poserait la question de savoir si le cycle des « hagiographies de fantaisie », dont *Guidon d'Anderlecht* fait partie avec le *Joyau de la mitre* et l'*Histoire mirifique de saint Dodon*, ne compose pas chez des Ombiaux le profil rabelaisien d'une fantaisie gourmande plus proche du style flamand que de celui attribué par la chronique de l'*Action wallonne* à nos régionalistes. Constant Burniaux, dans l'article cité, invite ici à une autre réflexion impliquant les auteurs du Nord. De manière assez

26/ Sur celui-ci : février 1934.

27/ Bruxelles, La Renaissance du livre, 1958, p. 481, avec la référence : « Maurice des Ombiaux en 1906 (Bruxelles, Bibliothèque royale). »

28/ Janvier 1936.

audacieuse, il avance l'idée d'une « mort » ou au moins d'une « éclipse » du régionalisme littéraire wallon après 1914. Celui-ci aurait été victime des « désordres » et « brassements de la guerre », de « la multiplication » et de « la rapidité des moyens de communication entre les peuples », qui atténuent « les nuances des sensibilités locales », « d'autant plus qu'en perdant peu à peu leurs secrets pittoresques, les provinces perdent aussi peu à peu leurs différences²⁹ ». Aux facteurs qui mettent le genre régional « en péril », Burniaux ajoute un autre élément : « la lente disparition de l'apport puissant, et peut-être irremplaçable, des écrivains flamands d'expression française ».

Après le mauvais régionalisme, voué au décor, à la description, aux horizons étroits et aux anecdotes, il semble bien qu'une nouvelle épreuve, profitable ou non, il est trop tôt pour le dire, attende les romanciers et les conteurs de chez nous qui cherchent à s'identifier avec les écrivains français. Ne faut-il pas souhaiter que, sans retourner aux tendances locales trop exclusives d'autrefois, nos auteurs puissent garder le climat particulier qui constitue leur apport original à la littérature française dont ils font indéniablement partie ?

Voilà qui est très justement, mais peut-être cruellement, argumenté.

Pour apprécier le rapport culturel unissant l'*Action wallonne* à Bruxelles, prenons un autre exemple : celui d'Hubert Krains. De lui, le journal écrira : « Il n'était certes pas devenu Bruxellois, ce Hesbignion depuis longtemps installé dans la capitale³⁰. » Loin du « grand bouleversement des mœurs qui avait suivi la guerre », il a su éviter la peinture de ces « personnages falots de tant de romans à la mode ». « Grand et pur », traitant des « passions à l'état natif » par l'évocation de ses « paysans fraternels », il s'est préservé de tout ce qui fait « l'artifice et la complication des cosmopolites ». Osera-t-on rappeler ici, avec F. Schurmans, comment Hubermont, dénonçant la dénaturation censée gangréner la littérature moderne de France, affirmait que la Wallonie avait échappé au futurisme et au dadaïsme en raison de sa « santé morale », qui l'avait gardée des « engouements ridicules dont Bruxelles n'était pas exempt » ? Mais

29/ *Loc. cit.*, p. 493. Il est vrai, note Burniaux, que, face aux bouleversements de la modernité, la peinture des « tendances locales » et le « régionalisme en péril » se maintiennent chez ceux pour qui les origines représentent, tôt ou tard, « comme une source d'innocence et de vérité où tout artiste doit retourner boire de temps en temps ».

30/ Même chronique de mai 1934, qui s'achève sur l'annonce de la « mort stupide » de Krains, victime, comme Verhaeren avant lui, de l'accident que l'on sait.

la mise à distance d'une certaine modernité prenait bien sûr, dans le contexte de la pro-nazie revue *Wallonie*, un tout autre sens³¹.

À nouveau se pose la question de savoir dans quelle mesure régionalisme, modernisme et universalité peuvent s'articuler. Sans doute faut-il d'abord en chercher le secret — au contraire de ce que pensait Delchevalerie — dans une confrontation attentive, parfois risquée, avec l'autre et l'étranger. Si la « rude et frugale poésie » du *Pain noir*, comme l'a écrit Arsène Soreil³², suscite en nous un sentiment « fraternel » qui nous paraît lié à une fibre wallonne, si la sobriété descriptive de Krains éveille chez le citadin le plus endurci une impression d'intime familiarité avec le monde rural, n'est-ce pas parce que l'expérience de plusieurs autres pays a précisément détaché l'écrivain de l'anecdote régionale ? On sait que Krains avait noué des relations particulières avec la Suisse et qu'il avait visité une grande partie de l'Europe ainsi que les États-Unis et le Canada. Soreil note finement : « Quand le Hesbignon Hubert Krains fut installé quelque temps en Suisse, il sentit se définir, sous son regard intérieur, l'accent particulier de la région natale ; et, miracle non moins nécessaire à l'indispensable transmutation littéraire, voici que cette Hesbaye en quelque sorte essentielle lui apparaissait virtuellement associée à certain chant du monde... » N'est pas non plus à négliger la lecture des écrivains russes, comme Tolstoï et Tourgueniev, dont Krains dit avoir reçu une leçon de simplicité d'écriture. Tant qu'à faire, rappelons aussi que le Jean Clarambaux de Tousseul est aussi un lecteur fervent de Tolstoï, comme son auteur l'était de Dostoïevski³³.

Quant à la vertu d'un régionalisme préservé du « cosmopolitisme », on ne peut pas dire qu'elle caractérise particulièrement un Glesener. Gustave Vanwelkenhuyzen le notait bien à propos de la *Chronique d'un petit pays* ou des nouvelles d'*Entre les coteaux bleus*. La « bigarrure » de cette littérature « chaude » et « sonore » vient précisément d'un métissage liégeois, aussi balzacien qu'héritier de Flaubert, où se mêlent « les artisans et les boutiquiers, les mineurs, les belles filles et les lutteurs » : « menu peuple et voyou », « marchands cossus et entretenues arrivées³⁴ ».

31/ Dadaïsme et futurisme étaient associés chez Hubermont à un « snobisme cosmopolite de marque juive ».

32/ « Hubert Krains », dans le Charlier-Hanse, p. 495-499.

33/ Comme le souligne utilement le bon Camille Hanlet dans ses *Écrivains belges contemporains* (Liège, Dessain, 1946, t. I, p. 516 sv.).

34/ « Edmond Glesener », dans le Charlier-Hanse, p. 499-502.

Revenons à l'image de Bruxelles que tissent les chroniques littéraires de notre journal. Un acteur de la cause francophile très présent sur la scène nationale s'attire quelques égratignures de la part de l'*Action wallonne*, à laquelle il n'a pas joint ses efforts militants : Maurice Wilmotte. Ce professeur « d'une activité prodigieuse », qui « touche à tout » et enthousiasme « les foules et les élites par son verbe éclatant et sa science profonde », dirige la Renaissance du Livre, dont les ouvrages sont trop souvent « amenés à finir leurs jours dans les étagères d'*Uniprix*³⁵ ». Son action en tant que « dirigeant du Comité d'Entente franco-belge », dont la *Revue franco-belge* était l'organe, avait été mise en cause par l'*Action wallonne*. Il répondit que ce journal était « grand par le format et petit par l'esprit ». L'*Action wallonne*, considérant que les événements réclamaient un autre type de mobilisation régionale que celle, purement culturelle, offerte par l'Entente franco-belge et son secrétaire-général, répliqua en adaptant le mot fameux de Beaumarchais :

Il fallait un calculateur... on mit un danseur.

Il nous fallait un économiste, on nous mit un philologue...

Quelle est la traduction politique du sentiment qui s'exprime à l'égard de Bruxelles dans la chronique académico-littéraire ? L'éditorial de janvier 1938 est à cet égard révélateur. « Il est partout question de réformer l'État et, en beaucoup de lieux, de lui donner une forme fédérale. » Sur quelle base, à partir de quel principe établir celle-ci ? L'éditorial constate :

Nous sommes les Wallons ; nous avons été formés sur un sol gaulois et dans une atmosphère romane. (...) Nous ne défendons pas seulement certaines joies de lettrés ou d'artistes, mais la vie profonde de nos êtres. Sur le plan de la politique extérieure, nos réactions naturelles ne sont pas, ne peuvent pas être identiques à celles de l'ensemble des Flamands ni même des Bruxellois francisés...

Le billet s'intitulera donc : « Francophones ? Non : Wallons. » Le journal rejette l'idée de fédérer « les Belges de langue française d'une part, et ceux de langue flamande d'autre part », sans consi-

35/ Juillet 1934, chronique de Florent Boons. L'intérêt de Wilmotte pour le parler populaire l'a conduit à publier notamment *Le wallon, histoire et littérature des origines au XVIII^e siècle*. L'ouvrage conférait aux « origines » un sens particulier, aujourd'hui quelque peu abandonné, puisque l'auteur y faisait commencer la littérature dialectale au moyen âge, idée partagée par Hubermont et ses disciples. On sait comment Jules Feller, Maurice Delbouille et surtout Louis Remacle imposèrent, contre cette conception, le principe de la « scripta ».

dérer d'abord le territoire où ils vivent. En d'autres termes, procéder à un partage communautaire de la Belgique en fonction de la pratique linguistique, sans tenir compte des frontières intérieures créées par les différences ethniques, nous reporterait « aux conceptions moyenâgeuses du droit personnel ». « Singulier point de vue », s'émeut l'*Action wallonne*.

On peut voir que Marcel Thiry se prononce dans le même sens dans un article intitulé « 1789-1839 ? Depuis cent cinquante ans dort la souveraineté liégeoise³⁶ ». Il y dénonce « certain journal bruxellois » réclamant un enseignement de l'histoire davantage attentif à renforcer le sentiment unitaire du passé national. Le périodique déplore, ironise Thiry, qu'en nos écoles, on « ne professe pas, ou avec trop peu de zèle, qu'il existe une seule Belgique en deux personnes, n'ayant jamais eu de commencement, et bilingue depuis l'éternité³⁷ ». L'article de Thiry se termine sur une évocation en raccourci du destin de la principauté de Liège — et sur une projection de l'avenir souhaité. Après « huit siècles d'indépendance », le pays de Liège « accepte avec joie de se fondre dans l'Empire français, subit quinze ans un régime étranger, s'en délivre en faisant la Révolution belge, perd jusqu'au souvenir de ses grandeurs passées tant que la Belgique qu'il a faite reste ce qu'il l'a faite, et puis, devant les victoires flamandes, tend à se replier derrière la frontière linguistique, et compense la perte de Bruxelles par l'unification wallonne ».

Fernand Dehousse ne partageait pas le choix politique de Marcel Thiry. Un article intitulé « La question des Académies » le dit clairement³⁸. Dehousse est porteur d'une revendication de la Société royale des sciences de Liège. Avec la création de la nouvelle Académie flamande des sciences, des lettres et des beaux-arts, par arrêté royal du 16 mars 1938, les savants flamands disposent désormais d'un accroissement d'accès institutionnel, puisqu'ils peuvent aussi être accueillis à l'ancienne Académie thérésienne, ouverte ensuite à tous les nationaux,

36/ Juillet 1939.

37/ Reproduisons tout le texte : « Certain journal bruxellois demande qu'on réforme l'enseignement de l'histoire. Ce n'est pas que l'histoire soit mal enseignée ; du moins n'en apporte-t-il même pas l'allégation ; c'est plutôt que l'histoire n'enseigne pas ce qu'il voudrait. Elle ne professe pas, ou avec trop peu de zèle, qu'il existe une seule Belgique en deux personnes, n'ayant jamais eu de commencement, et bilingue depuis l'éternité. Elle n'apprend pas que Waterloo fut une victoire belge, et 1830 une étourderie, somme toute assez regrettable. Elle ne fait pas de la primauté de Bruxelles un article de foi. C'est pour changer tout cela que l'on veut changer l'enseignement de l'histoire. »

38/ Février 1939.

et donc linguistiquement double. Les Wallons partagent avec leurs collègues du Nord cette dernière. Bref, ils n'ont qu'une demi-chance d'être élus dans une grande Société belge quand les Flamands en ont une et demie. Sans doute la création d'une « compagnie savante d'expression exclusivement française », « s'étendant donc au-delà de la Wallonie proprement dite », pourrait-elle susciter la critique de certains régionalistes, qui lui adresseraient « le grief de n'être pas une académie purement wallonne ». À quoi Fernand Dehousse répond :

C'est le cas où jamais de se rappeler, avec le dicton, que le mieux est l'ennemi du bien ! Même en État fédéral, il n'y aurait pas, en Belgique, une académie nationale et trois académies régionales (flamande, wallonne et bruxelloise), pour la bonne et simple raison que s'il y a trois régions, ainsi que le comporte notre projet de révision constitutionnelle, il n'y a tout de même que deux cultures³⁹.

Dehousse conclut ici : « Gardons-nous donc bien de pécher par excès de foi. »

Mettra-t-on au compte d'un militantisme trop sourcilleux, dans l'*Action wallonne*, la campagne menée contre le professeur Verdeyen, de l'Université de Liège, accusé en 1933 de « manœuvres flamingantes » — malgré la collaboration avec Jean Haust, dont il pouvait se prévaloir ? On verra en annexe le détail de cette affaire. On appréciera aussi dans les annexes comment le mouvement wallon prit en grippe le comte de Kerkhove de Denterghem, ambassadeur à Paris, suspect de sympathie pour le régime nazi⁴⁰. Ce « hobererau, jouant

39/ On a plus d'une fois entendu Fernand Dehousse argumenter dans ce sens, lors des réunions de l'Institut Jules Destrée ou à l'occasion de visites à Rita Lejeune, à l'époque de la réalisation de *La Wallonie. Le pays et les hommes*, à la fin des années 1970.

40/ Pendant l'été de 1935 est discutée la nomination d'un nouvel ambassadeur de Belgique à Paris. L'*Action wallonne* du 15 août se fait l'écho des pronostics qui donnent un favori : « M. de Kerkhove de Denterghem. » Une fois celui-ci élu, Marcel Thiry, sous le pseudonyme de Martin Thiriart, donne en novembre un article intitulé « Les bons comptes font les bons amis ». Sur le refrain « Hélas ! la noblesse n'est pas avec nous... », Thiry s'en prend d'abord au comte d'Aspremont-Lynden, qui vient de montrer dans un discours de Courtrai, lors du congrès catholique, qu'il avait « plus de sympathie pour les vainqueurs de la bataille des Éperons d'Or que pour les vainqueurs du combat du pont des Arches ». « C'est grand dommage pour nous Liégeois et nous sentons bien quel grand tort nous avons eu de déplaire à ce puissant seigneur en chassant jadis les Autrichiens et le vague cousin de Monsieur d'Aspremont qui les commandait. » Quant à Kerkhove, notre chroniqueur emprunte, pour le caractériser, une information à un correspondant de la *Liberté* de Fribourg : « le journaliste berlinois confirme que "ce n'est un secret pour personne, ni un déshonneur pour lui, que le comte de Kerkhove, ayant eu l'occasion d'étudier de près le régime hitlérien, s'est découvert un faible pour l'esprit d'autorité" (Führerprinzip) ». L'article de Thiry encadrera un dessin d'Ochs, montrant comme « le nouvel ambassadeur de Belgique à Paris présente ses lettres de créance ».

le grand seigneur », comme dit Thiry⁴¹, s'attira les flèches du journal à l'occasion de la représentation, sous la conduite de Maurice Delbouille, de la *Nativité* wallonne de Chantilly « dans les vénérables locaux de la Sorbonne à Paris », le 5 janvier 1936.

On nous permettra d'ailleurs de signaler l'attitude de notre ambassadeur à Paris. Invité par des amis français, il a répondu dans des termes qui les ont scandalisés : il regrettait de ne pouvoir assister au spectacle et ajoutait qu'il y enverrait un représentant *si les nécessités du service le permettent*. Un dimanche⁴² !

En conclusion, le militantisme de l'*Action wallonne*, fortement orienté vers la France républicaine et les valeurs héritées des Lumières, développa un régionalisme culturel non moins fortement attaché à l'exaltation et à l'illustration des caractères traditionnels attribués à « l'âme wallonne », tout en se tenant à l'écart, en général, des dérives raciales. On ne peut manquer d'observer que celles-ci n'épargnèrent pas un autre militantisme, sur le terrain wallon, particulièrement dans le domaine des lettres dialectales. Cet autre courant est représenté par le troisième des « clercs qui n'ont pas trahi » qu'évoquait Maurice Delbouille dans sa première chronique. Amand Gérardin avait publié en 1930 et 1932 deux recueils de poésie : *Prumîre fornêye* « Première fournée » et *Tote mi-âme* « Toute mon âme ». La première pièce écrite par Gérardin disait bien ce qu'il entendait par le mot d'« âme ». En voici les premiers vers.

*Come li sôdârd pwète si banîre,
Come li clokî drêsse si cok'rê,
Nosse bon vîs Pèron stitche è cîr
Li creûs : ènon, pa, qu'Il èst bê
Li Cris 'pourit, Rwè, è mitan d'nosse vèye ?
Tchante-lu tofêr, tchante-lu, Pèron :
Todi divins nosse Walon'rèye
Li Cris fourit Rwè dès Walons.*

41/ « Fransquillon mais profondément anti-français », il appartenait à ce que Thiry appelle la « bande à Lippens ». Maurice Lippens n'était guère en odeur de sainteté, au bureau de l'*Action wallonne*. On lui reprochait d'avoir interdit une « réunion du Comité d'entente franco-belge dans les salons du Sénat », alors que les mêmes locaux avaient récemment accueilli une fête de caractère privé (juin 1935).

42/ Janvier 1936.

Comme le soldat porte sa bannière,
Comme le clocher dresse sa girouette,
Notre bon vieux Perron dresse dans le ciel
La croix : n'est-ce pas, père, qu'il est beau
Le Christ, Roi, au milieu de notre ville ?
Chante-le toujours, chante-le, Perron :
Toujours dans notre Wallonie
Le Christ fut Roi des Wallons.

« Il n'est pas nécessaire », commentait adroitement Delbouille, « de partager les sentiments religieux qui souvent inspirent le poète pour goûter le charme exquis des œuvres qu'ils lui dictent... » Gérardin, notait également Delbouille, « a publié aussi, aux éditions *Rex*, un *Florilège wallon* bien présenté auquel on voudrait reprocher son incontestable partialité si l'on ne savait l'auteur extrêmement chatouilleux. Mais quoi ? La foi a des raisons... ». Le chroniqueur oubliait de préciser que l'anthologie s'ouvrait par un avant-propos signé Léon Degrelle. Il ne s'indique pas ici de reconstituer l'itinéraire politico-littéraire d'Amand Gérardin dans les années — si troubles, si riches en ruptures — qui suivirent⁴³. L'épisode appartient en somme à l'histoire du traditionalisme, tel que le porta parfois à ses extrêmes l'héritage des « 4B » (Barrès, René Bazin, Bordeaux et Bourget). De Gérardin, on préférera retenir pour l'instant l'article qu'il consacre en 1931 au premier « film parlant wallon ».

Il est trop facile de tourner, en quantité, des vues féériques de Liège, de nous moduler de douces pasquêtes et de faire danser à l'écran de savoureuses marionnettes du bon vieux temps. Ce n'est pas une salade pareille qui révélera à la Belgique la splendeur du folklore wallon. Elle ne fera que confirmer des préventions trop enracinées et c'est ce qui m'énerve et me pousse à la dénoncer. Tchantchès, malgré son étiquette de film parlant, est tout au plus un bon intermède de Cabaret wallon.

On ignore quel est ce film. Un autre spectacle d'actualité attire l'attention, dans les chroniques de l'*Action wallonne*. Celle-ci fait écho au scandale suscité en Flandre par la *Kermesse héroïque* de Jacques Feyder. Le film, qui « ose mettre en scène les débordements des matrones de Flandre avec les envahisseurs espagnols », ne fut-il pas interdit à Bruges ? En matière de recherche et d'éclaircissement

43/ Voir le dossier qui lui est consacré à la Bibliothèque des Dialectes de Wallonie.

sur le passé politico-littéraire de Wallonie et de Flandre, il reste semble-t-il, beaucoup à faire⁴⁴.

44/ Une note finale s'impose, concernant le destin du régionalisme littéraire wallon. Qu'il soit « mort », comme il a été avancé plus haut, certains n'en font même plus état, tant la place qu'ils lui réservent dans leurs travaux est réduite, et pour tout dire parfaitement occultée. *L'Histoire de la littérature belge francophone, 1830-2000* dirigée par Jean-Pierre Bertrand et al. (Paris, Fayard, 2003) réserve respectivement un espace de trois lignes à un quart de ligne à des auteurs comme des Ombiaux, Glesener, Krains ou Tousseul : p. 124 (Laurence Brogniez, « 1869. Camille Lemonnier publie *Nos Flamands*, recueil d'essais sur la peinture flamande »), p. 386 (Reine Meylaerts, « 1^{er} mars 1937. Le *Manifeste* du groupe du Lundi condamne le régionalisme littéraire »), p. 250 (Virginie Devillez, « 1919. Fondation de la section belge de la IIe Internationale », où Tousseul n'est mentionné qu'au titre de collaborateur pacifiste de l'*Art libre* de Paul Colin...). Pierre Hubermont est bien mieux traité. Il figure parmi les « prolétariens » du « Parti » auxquels fait appel l'Association des écrivains prolétariens soviétiques et on mentionne sa participation à la cofondation de la revue *Prospections*, créée en 1929, avec laquelle il rompt en 1931 (V. Devillez, p. 251-252). Hubermont est cité en tant qu'un des « animateurs importants » du *Groupe du Lundi* de Franz Hellens et comme auteur de *Treize hommes dans la mine*, qualifié par la critique parisienne de « roman magistral » (1936-1941 ; p. 381-383). R. Meylaerts, qui signe ces pages, oublie de signaler le destin ultérieur de Hubermont, condamné après la guerre à la détention perpétuelle pour collaboration avec les nazis (peine ramenée à 16 ans de prison, puis levée en 1950). La même historienne le classe parmi les plus « dignes représentants » du mouvement qui, s'opposant au « réalisme abjuré », entendait développer les « modèles nouveaux » où une « part plus large » serait faite « à l'imagination, aux problèmes psychologiques et sociaux » (p. 386). Difficile d'éviter de parler de Hubermont dans un chapitre sur « Les écrivains belges et l'Occupation : entre engagement et indifférence », écrit par Paul Aron (p. 401-405). Là où Hubermont est mentionné par des « auteurs confirmés », on eût préféré une véritable analyse du phénomène de confusion intellectuelle et de manipulation de discours que représente le directeur de la nauséuse revue *Wallonie*, sous l'occupation. Encore une fois, c'est la double face de la « marque wallonne », dans les années trente et quarante, qui devrait solliciter notamment une histoire des lettres intéressée par les ruses du style, la dialectique des idées ou les accords secrets de l'art et de la vérité, plutôt que par la confection de fichiers de police littéraire.

Annexes

Annexe 1. Henri Simon par Maurice Piron
L'Action wallonne, 15 mai 1935

C'est au seuil de l'Ardenne liégeoise, dans un village des hauteurs de l'Amblève. Là, retiré de la vie bruyante, n'ayant d'autre rêve que celui qui se meut dans le cadre de ses horizons familiers, vit un petit vieillard aux yeux massifs encadrés, dans une tête massive, par la broussaille des sourcils, des cheveux, de la barbe. Un feutre rejeté en arrière, un paletot de roulier, une canne et puis cette démarche alerte et trottinante : c'est Henri Simon. Henri Simon ! Les lettrés de chez nous savent ce que représente ce nom pour notre littérature dialectale. Il n'entre pas dans mes vues d'analyser en si peu de place une œuvre aussi grandiose que la sienne. Qu'il soit permis seulement de rassembler quelques notes à propos de l'édition complète de ses poèmes qu'à l'occasion de ses prochains quatre-vingts ans, son ami le professeur Jean Haust publie dans l'éclectique collection *Nos dialectes* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1935, 12 f.).

*

Peu de poètes écrivent comme Simon, je veux dire avec le même souci de perfection dans la forme et de purisme dans l'usage du parler liégeois qu'il connaît à merveille. Chez lui, impossible de faire un choix entre bon et meilleur : il faut tout choisir ! Nul mieux que ce pur artiste ne possède l'amour du réalisme sain et précis. Il observe beaucoup, écrit peu, corrige sans cesse, jusqu'au jour où on lui arrache son feuillet pour la publication. « Je sens, confesse-t-il, ce que j'ai voulu faire et vois ce que j'ai pu seulement faire. »

*

Avant de devenir le peintre magnifique de la nature, Henri Simon avait débuté dans la poésie par d'aimables chansons d'amour. On admire surtout *Li p'tit rôsê*, ce joyau qui a « l'éclat d'une perle — ou d'une larme », dit M. Haust dans la préface. Cédant alors à son penchant pour la ligne et la couleur, le poète nous dessine de frêles, mais précis et souvent malicieux *âbions al pène*. Puis en des poèmes en prose savamment rythmés, la vision de l'écrivain s'élargit en même temps que s'affermir son art de la description et que se précise cette philosophie d'humanité sereine et résignée qu'on retrouve au fond de ses grandes œuvres. C'est à elles que

nous arrivons. *Li pan dè Bon Diu*, sorte d'épopée terrienne, déroule devant nous la beauté du labeur paysan. Vingt-quatre petits « chants » où l'on respire l'air de nos campagnes au long des saisons âpres ou parfumées. Toute l'histoire du pain est enclose dans ce poème, depuis le premier sillon de la charrue jusqu'au repas de famille où le fermier, devant le pain doré qui brille sur la table, fait le signe de croix, ce geste d'action de grâces de l'homme pour « le pain du Bon Dieu ».

*

« J'aime mieux un arbre qu'un homme. » Cette phrase attribuée à Beethoven, Henri Simon ne la renierait pas. La douleur qui le saisit à la vue d'un arbre qu'on abat, il l'a fait passer dans un poème, au souffle intense et contracté : *Li mwèrt di l'âbe*. Jamais, en wallon, on n'a atteint à une pareille puissance épique. Quelle force d'émotion concentrée dans ce regret du chêne qu'on ne reverra plus et comme le pathétique ressort davantage de la sobriété descriptive dont l'artiste n'a jamais voulu se départir !

*

On a cité de grands noms à propos de l'œuvre de Henri Simon : Virgile, Horace. C'est justice. Horace surtout, que le maître de Lincé a beaucoup pratiqué, est resté pour lui un modèle. Le volume des œuvres complètes nous apporte cinq pièces imitées du chantre latin. Point d'adaptation affublée d'un pittoresque facile. Mais une traduction, littérale en maints endroits, de la pensée de l'auteur. Avec quel art délicat Simon ne rend-il pas le charme des beaux vers latins ! Ainsi donc, après la transposition wallonne de Molière dans *Djan'nèsse* (Tartuffe), voici celle d'Horace. Il fallait un linguiste autant qu'un poète comme Simon pour réussir ce coup d'audace. Est-il allé loin, avec un pareil maître du verbe, le « bon vieux wallon » ! Et où sont donc ceux qui lui dénie la puissance d'exprimer les sentiments les plus nuancés et le droit d'avoir, pour sertir la joaillerie de ses vocables, de grands poètes ?

Annexe 2. Le cinquantenaire de la *Wallonie* et le symbolisme,
par Marcel Thiry
L'Action wallonne, 15 mai 1936

Il y aura, le 16 juin prochain, cinquante ans que paraissait à Liège le premier numéro d'une revue qui portait un titre étrange. Elle s'appelait la *Wallonie* et c'était presque un néologisme. On avait bien vu apparaître ce mot de Wallonie, écrit parfois avec deux *n*, dans des rapports de la

Société liégeoise de littérature wallonne, en 1858 et 1859 ; mais le terme avait été abandonné⁴⁵. La Wallonie, en 1886, n'avait pas de nom.

Pour lui en donner un, il fallut tout d'abord qu'un étudiant à l'Université de Liège, qui s'appelait Albert Mockel, devînt le directeur d'une petite publication mensuelle, *L'Élan littéraire*. On ne peut dire que *L'Élan littéraire* manquât d'intérêt, puisqu'on trouvait à son sommaire des noms comme ceux d'Hector Chainaye et de Fernand Séverin. Mais Albert Mockel avait d'autres ambitions pour sa revue ; comme elles étaient gênées par un comité de rédaction toujours préoccupé de ménager des camaraderies et de n'effaroucher personne, il racheta tout simplement *L'Élan littéraire* au cercle qui en était propriétaire, et il s'empressa de l'appeler d'un autre nom.

Ce jour-là, Albert Mockel fit double et belle besogne. Il baptisait cette patrie wallonne à laquelle il était profondément attaché, et il fondait la première revue symboliste.

L'évolution et le succès de la *Wallonie* furent rapides. En 1887, quand les *Écrits pour l'Art* cessèrent de paraître, leurs collaborateurs acceptèrent une hospitalité généreusement offerte par Albert Mockel, et passèrent à la jeune revue liégeoise. Celle-ci, encore un peu hésitante jusqu'alors, est devenue par cette réunion la plus caractéristique du mouvement symboliste. Henri de Regnier et P.M. Olin s'associent à Albert Mockel pour la diriger, comme l'avaient fait, dans les premiers temps, Maurice Siville, Gustave Rahlenbeck et Ernest Mahaim. Les collaborateurs liégeois continuent à former autour d'Albert Mockel ce groupe pittoresque qu'il a croqué dans ses *Fumistes wallons*, et que Célestin Demblon anime de ses enthousiasmes. Mais, de France et de Flandre, sont venus des collaborateurs déjà illustres ou qui vont le devenir. Mallarmé donne à la *Wallonie* des poèmes tels que le fameux « Ses purs ongles très haut dédiant leur onyx... » ou le sonnet immortel du *Tombeau d'Edgar Poe* ; André Gide y publie sous un autre titre une première version du *Voyage d'Urien*, et Paul Valéry, de même, en premier état, deux poèmes qu'il reprendra dans *Charmes*. C'est dans la *Wallonie* que paraîtront les *Flaireurs* de van Lerberghe et l'*Intruse* de Maeterlinck. Et il faudrait citer encore, outre ceux d'Albert Mockel et de Henri de Régnier, les poèmes de Francis Vielé-Griffin, de Stuart Merrill, de Verhaeren, de Moréas, de du Plessys, de Fernand Séverin, de Max Elskamp, toute une moisson merveilleuse dont on ne pourrait

45/ Voir la note de M. J. M. Remouchamps jointe à la *Carte systématique de la Wallonie*, Bruxelles, Éditions de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, 1935.

ici dénombrer les richesses, mais d'entre laquelle, pourtant, il faut encore citer les proses mélancoliques d'un des plus jeunes parmi ces jeunes écrivains, un Liégeois qui l'est demeuré : Charles Delchevalerie.

La revue suivit ainsi une carrière très brillante ; puis, en plein succès, par une élégance suprême, ses directeurs décidèrent de la faire mourir pour qu'elle ne connût pas la vieillesse. Ils expliquèrent ingénieusement que le terme de sept années lui était imparti par des destinées très anciennes et par la sagesse de Platon lui-même ; et, en 1893, la *Wallonie* publiait son dernier numéro.

(Le rôle des revues liégeoises dans le mouvement symboliste n'était pourtant pas terminé, puisqu'à Paris continuerait de paraître la *Revue blanche*, également fondée à Liège).

*

C'est une belle aventure que celle de ce jeune poète, qui, en créant la première revue d'un mouvement artistique universel, donne un nom à son pays ; une aventure dont on pourra, le 28 mai prochain, développer le symbole. Ce jour-là, en fêtant Albert Mockel et les collaborateurs de la *Wallonie*, les Liégeois auront quelque raison de prendre connaissance en eux-mêmes.

Car la *Wallonie* est la seule revue publiée en Belgique qui ait compté dans les lettres françaises. La *Jeune Belgique* que le souvenir honorable d'une petite pléiade provinciale qui se grisait de jouer les Jeunes-Frances, avec un retard sensible dans les rues de Bruxelles facilement étonnées. Mais les quelques étudiants wallons qui, attirés par leurs aînés de la capitale, donnaient asile aux plus purs poètes français de l'époque et avec eux découvraient un nouveau continent poétique, ne faisons-nous pas bien de dire qu'ils étaient grands, et de saluer leur groupe de chercheurs de beauté

*tel qu'en Lui-même enfin
l'éternité le change ?*

Annexe 3. Marcel Thiry, *Statue de la fatigue* :
 compte rendu par Charles Delchevalerie
 L'Action wallonne, 15 mai 1935

nous offre un aspect élargi et renouvelé de son lyrisme dans *Statue de la fatigue*, un volume paru à Liège, aux éditions du Balancier, avec une lithographie d'Aug. Mambour. Dans le même instant, M. Paul Dresse publie, à la même firme, une pénétrante étude sur l'œuvre de M. Marcel Thiry, dont il retrace l'évolution avec une remarquable clairvoyance.

Les précédents recueils de M. Thiry nous avaient séduits par les accents d'une sensibilité singulièrement personnelle et raffinée. *Statue de la fatigue* nous émeut plus profondément encore par des résonances plus âpres et plus largement humaines. Les soucis et les tourments causés par les déséquilibres de l'époque trouvent un écho frémissant dans ces poèmes contractés, dont plus d'un restera comme un témoignage de psychologie collective. Les vains combats de l'argent, les jeux ironiques du hasard, l'éphémère durée de la beauté, la misère du nombre qui permet de fleurir à quelques destins privilégiés, voilà quelques thèmes conducteurs de la symphonie amère que l'auteur de *Plongeantes proues* fait succéder à ses lieder cosmopolites, et les positives préoccupations qui l'ont inspiré en donnant à son lyrisme un tour sociologique, n'en ont en rien altéré l'élégance. Elles n'ont fait qu'enrichir son trésor d'images de visions plus graves dont on aimera la force et la beauté.

Statue de la fatigue est la victorieuse réussite d'un poète qui a prouvé qu'il avait encore, après les confidences de l'expansive jeunesse, quelque chose d'essentiel et de neuf à nous dire, en quoi nous retrouvons un peu de notre être inexprimé. Comme le déclare M. Paul Dresse dans la conclusion de son sagace commentaire, « Marcel Thiry a su, de nouveau, se dépasser ».

Annexe 4. Marcel Thiry, *La Meuse française, belge, hollandaise* : compte rendu par Charles Delchevalerie *L'Action wallonne*, 15 décembre 1939. La chronique fait suite au compte rendu de *Liège, son âme, son visage* par Charles d'Ydewalle.

Après la ville, le fleuve. Voici maintenant *La Meuse française, belge, hollandaise*, par M. Marcel Thiry : un livre semé d'abondantes et vivantes photos, et paru à Paris, chez l'éditeur de Gigord, qui a consacré tant d'attrayantes monographies aux provinces françaises.

Ici, c'est un poète qui parle. Il s'est donné pour tâche d'expliquer le destin du fleuve en décrivant son cours. On a beaucoup écrit sur la

Meuse, mais elle n'avait pas encore reçu un hommage aussi minutieusement fervent et aussi finement compréhensif.

M. Marcel Thiry se défend d'avoir voulu romancer son sujet. En fait, la native discrétion de son talent le préservait d'employer ce procédé vulgaire. Mais comment ce Wallon essentiel, si richement pourvu du don des images, n'aurait-il pas animé de toute sa piété amoureuse son évocation dans le temps et dans l'espace ?

Depuis Pouilly, village obscur sur le plateau d'où sourdent aussi la Marne et la Saône, jusqu'à Rotterdam, de la source à l'embouchure, il a suivi le voyage de la Meuse en s'arrêtant à chaque pas pour saluer un souvenir et pour philosopher.

Promenade captivante par tout ce qu'elle ajoute à ce que nous pensions connaître. Sagace étude de géographie humaine en même temps que frémissante évocation d'histoire. L'épique passé de la Meuse ressuscite dans ces pages lyriques et lucides. À travers les temps, le fleuve apparaît comme une volonté consciente qui donne un sens aux paysages et trouve son reflet dans l'âme des peuples qu'il aide à vivre. Aussi bien, pour esquisser la psychologie de la Meuse, M. Marcel Thiry s'inspire naturellement de Michelet, qui parla de notre pays avec des intuitions si pénétrantes. Son livre est une œuvre où la documentation foisonnante se dissimule sous la grâce des images.

Œuvre de foi, de sensibilité, d'harmonie et d'équilibre. On la lira d'abord à une traite, et puis on la reprendra pour en savourer à loisir les attraits, en remerciant l'auteur d'avoir tracé un portrait à la fois si juste, si pieusement enthousiaste et si délicatement fraternel.

Annexe 5. Robert Goffin, essayiste, par Charles Delchevalerie
L'action wallonne, 15 septembre 1938

Poète, conteur, essayiste, M. Robert Goffin révèle une personnalité vigoureuse et vibrante, que sollicitent des curiosités multiples. Après maint contemporain, il s'est penché sur les troublants mystères de la vie animale, et cela nous a valu trois études passionnantes où le lyrisme transfigure l'observation : *Le Roman des Anguilles* et *le Roman des Rats*, auxquels vient de s'ajouter *Le Roman de l'Araignée*, paru, comme les deux précédents, aux Éditions de la Nouvelle Revue Française.

Chacun des chapitres de cette prodigieuse légende est une façon de poème où s'exalte la minutieuse réalité. Patiemment, M. Robert Goffin

en décrit toutes les phases. Ayant suivi l'insidieuse Pénélope dans l'élaboration de son fidèle chef-d'œuvre, il nous conte comment, le travail accompli, la savante dentellière, au bord de son piège perfectionné, circonvient et paralyse la proie qui s'y laisse prendre, et ces drames silencieux et féroces sont passionnants plus que bien des romans humains. Mais c'est l'épisode des amours, avec la sauvage extermination du mâle, qui réalise certes le chant le plus pathétique de cette épopée animale.

Il faut aimer la vie avec une ardeur singulièrement lucide pour tirer, du spectacle des êtres qui luttent pour perpétuer l'espèce, un livre aussi émouvant et aussi riche de matériaux de pensée

Annexe 6. *Les abeilles du manteau* de Carlo Bronne
par Charles Delchevalerie
L'Action wallonne, 15 juillet 1939

M. Carlo Bronne a le sens de l'actualité. Tandis que s'ouvrait à Liège, dans la cadre décoratif des salons de l'ancienne préfecture, la fastueuse exposition dite de la Légende napoléonienne au pays de Liège, il publiait à la Renaissance du Livre les *Abeilles du Manteau*. Titre emblématique, qui réunit un bouquet de récits où revivent des figures du premier Empire.

On sait avec quel attachant relief l'écrivain, dans la *Porte d'exil*, avait évoqué le mélancolique fantôme de Marie Walewska dans sa retraite liégeoise. Dans les *Abeilles du Manteau*, il ressuscite d'autres acteurs ou comparses de l'épopée que les hasards promènèrent sur les routes de notre pays.

M. Carlo Bronne possède un art particulier pour ranimer les choses du passé. Il excelle à donner aux silhouettes l'accent humain qui les rend captivantes et à créer autour d'elles, en quelques traits choisis, l'atmosphère qui les colore et les explique. Sur chacun des sujets qu'il aborde, il a réuni une documentation abondante et minutieuse, dont il tire parti avec un tact et une sobriété rares. Et, dès qu'il entreprend de peindre, apparaît le poète qu'il n'a pas cessé d'être. Il a le don de l'image émouvante ou pittoresque. Il semble qu'il promène sur les personnages et les épisodes qui l'intéressent un projecteur qui les tire de la pénombre et leur rend la vie avec la lumière.

Dans ce défilé des ombres, voici Mme Micoud d'Umons, qui fut préfète de l'Empire à Liège, et Julie Charles qui allait inspirer Lamartine ; voici la comtesse Napoléone de Montholon qui naquit à Sainte-Hélène et mourut sous la présidence de M. Loubet, voici

Charlotte et Zénaïde Bonaparte, fille du roi Joseph, et cette princesse Mathilde qui fut aimée de Flaubert ; voici le confident Las Cases qui travailla à son mémorial près de Jusleville, lord Byron flânant à Bruxelles sous les ombrages du parc, et le grognard Latapie égrenant à travers le monde les étapes de sa tumultueuse destinée. Autant de portraits attachants dont l'ensemble forme une fresque d'une rare intensité dans la richesse de ses nuances.

Annexe 7. Marcel Thiry : Paul Colin et le « prix quinquennal de littérature »

Bien essayé !

Le prix quinquennal pour la critique et les essais vient d'être attribué à Monsieur Paul Colin. *Cassandra* fait à ce succès de son directeur toute la publicité souhaitable.

Elle emploie même, pour corser cette publicité, un petit procédé d'une correction douteuse. Elle dénomme « Prix Quinquennal de Littérature » (avec le plus de majuscules possible) cette récompense officielle.

Or, le prix quinquennal de littérature n'existe plus depuis 1912. Il a été alors transformé en prix triennal, lequel est décerné tour à tour à un romancier, à un auteur dramatique et à un poète.

Avant 1912, le prix quinquennal de littérature était la plus haute distinction officielle décernée par le gouvernement belge. Les titulaires au prix quinquennal s'appelaient d'ailleurs Camille Lemonnier (1887), Georges Eekhoud (1892), Albert Giraud (1897), Émile Verhaeren (1902) et Fernand Séverin (1907).

On conçoit très bien que M. Paul Colin, en ressuscitant un « Prix Quinquennal de Littérature », ait « essayé » de faire croire que c'est après ces noms-là que le sien s'inscrivait.

Il prouve ainsi à ceux qui pourraient en douter, qu'il y a tout de même une certaine justice dans la décision qui vient de lui attribuer l'actuel prix quinquennal, d'un éclat plus modeste, et réservé à la critique et aux... essais.

Justice distributive

Disons d'ailleurs que ce prix quinquennal de la critique, pour être spécialisé, n'en est pas moins une distinction très remarquable. Très remarquable aussi quand elle échoit à M. Paul Colin.

Car, sans confondre la vertu civique et le mérite littéraire, qui n'ont évidemment aucune relation et aucune commune mesure, on ne peut s'empêcher de trouver une certaine saveur paradoxale au spectacle du gouvernement belge couronnant l'auteur de *La Belgique et la Guerre*.

M. Paul Colin, pour ce prix littéraire, se trouvait en compétition avec un jeune professeur à l'Université de Liège, qui a fait toute la guerre, et dont l'ouvrage avait été chaleureusement loué... dans les colonnes de *Cassandra*. Un directeur de journal ne peut avoir l'œil à tout.

Mais le jury était composé, pour les trois quarts au moins, de collaborateurs de cette même *Cassandra*. Ils ont rendu à leur directeur l'hommage — et le service — qu'ils lui devaient.

De mieux en mieux

Si *Cassandra* parle du « Prix Quinquennal de Littérature » dans les échos répétés qu'elle a consacrés à cet « événement » (?), la Nouvelle Société d'Éditions, elle, croit bon de surenchérir. Elle annonce en gros caractères que le livre de M. Paul Colin a remporté le « Grand Prix Quinquennal de Littérature ».

Et ici, le désir de tromper apparaît plus nettement. Car le gouvernement belge décerne en effet, tous les cinq ans, un « Grand prix de littérature ». Ce prix a été très justement attribué en 1935 à notre cher et pur Albert Mockel. C'est la plus haute récompense, le « couronnement de carrière ».

Si habitué qu'on soit au cynique arrivisme de l'ancien défaitiste-internationaliste, on se demande tout de même si cette usurpation ne passe pas toutes les bornes.

Les prix officiels sont donnés en Belgique avec une discrétion excessive, au point que les lauréats n'en sont avisés que par un simple virement postal... Ce fut le cas, nous dit-on, pour Albert Mockel, que le gouvernement n'informa pas autrement de la haute distinction qu'il lui conférait.

Si le titulaire n'organise pas lui-même sa publicité (comme M. Paul Colin a su le faire), le fait reste inaperçu, même dans le monde des lettres. Pourtant, de deux choses l'une : ou bien l'institution de ces prix officiels est une bonne chose, et alors, puisqu'ils doivent consacrer le succès de ceux qui les ont mérités, il faut en informer le public, et les remettre aux lauréats avec une certaine solennité ; ou bien cette institution ne vaut rien, — et alors qu'on la supprime : ce sera toujours autant d'argent d'épargné...

Mais, en tous les cas, si même le ministre ne veut pas donner plus d'éclat à la publicité de ces récompenses, ne peut-il du moins les protéger contre les resquilleurs ? Est-ce que n'importe quel Paul Colin peut afficher partout qu'il a remporté un Prix quinquennal de littérature qui n'existe plus, ou un Grand prix de littérature qui appartient à un autre ?

Annexe 8. Fernand Dehousse : « La question des Académies »
15 février 1939

À l'heure actuelle, il y a, en Belgique, six académies.

La plus connue du grand public est vraisemblablement la plus récente, à savoir l'Académie flamande de médecine, où le gouvernement vient de faire entrer, dans les conditions que l'on sait, le fameux Dr Martens, ancien membre du Conseil des Flandres, condamné à mort pour haute trahison en 1920, amnistié en 1937.

La renommée des cinq autres est de meilleur aloi. À leur tête, citons la plus ancienne, la glorieuse Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, créée par l'impératrice Marie-Thérèse sous le régime autrichien, en 1772. Viennent ensuite deux académies de langue et de littérature : l'une française (appelée souvent du nom de son fondateur, Académie Destrée), l'autre flamande ou, si l'on veut, néerlandaise. Restent, pour clore la liste, une Académie de médecine (bilingue) et la nouvelle Académie flamande des sciences, des lettres et des beaux-arts, instituée par l'arrêté royal du 16 mars 1938.

Dans ce tableau, on remarquera sans peine que les Flamands se sont taillé la part du lion, puisque *toutes* les académies précitées, à l'exception (et pour cause) de l'Académie Destrée, sont soit des académies bilingues auxquelles ils ont accès au même titre que les autres Belges, soit des académies unilingues qui leur sont réservées... Aussi voit-on se dessiner en ce moment un mouvement qui cherche à opérer au profit des Wallons ou, plus généralement, des francophones, un rétablissement d'équilibre, en obtenant du gouvernement la création de compagnies savantes d'expression exclusivement française.

Fait digne d'être noté : ce n'est pas dans les milieux touchant de près ou de loin au mouvement wallon que cette campagne a pris naissance, c'est dans le milieu, indifférent en matière linguistique, de la Société royale des sciences de Liège, organisme savant hautement apprécié, dont la réputation dépasse largement le cadre local. Les promoteurs en sont MM. Dehalu et Fourmarier, respectivement administrateur-inspecteur et professeur à l'Université de Liège. L'un et l'autre précé-

nisent, en réplique à la fondation de l'Académie flamande des sciences, des lettres et des beaux-arts, l'instauration d'une Académie française analogue, jouissant du même statut, des mêmes prérogatives, des mêmes subsides de l'État.

Faute sans doute d'avoir reçu satisfaction des pouvoirs publics, ils sont allés, en octobre dernier, exposer leur point de vue au Congrès culturel wallon de Charleroi, qui leur a réservé un chaleureux accueil. En ce moment, leur initiative fait l'objet des préoccupations du Conseil culturel compétent, en l'occurrence le Conseil culturel d'expression française institué le 7 février 1938, auprès du Ministère de l'Instruction publique.

On comprendra que, faisant moi-même partie du susdit Conseil, je m'abstienne, ici, de toute allusion à ses travaux. Mais il ne m'est pas interdit d'avoir, comme citoyen, une opinion. C'est elle que je vais exposer.

*

À d'aucuns, la revendication de la Société royale des sciences de Liège paraîtra peut-être injustifiée. Qui sait ? Avec certains Wallons, qui se refusent à ouvrir les yeux sur la situation réelle de la Belgique, il faut s'attendre à tout...

Il n'est cependant pas nécessaire de procéder à un bien long examen du problème pour constater, pourvu qu'on le mène avec objectivité, que le projet précité se recommande d'arguments très solides.

J'en ai déjà cité un, le plus important d'ailleurs, en parlant du but qui anime les auteurs du projet et qui est de supprimer l'inégalité existant actuellement dans le domaine académique pour les Belges de langue française. On ne me fera jamais admettre qu'il soit équitable que, comme c'est le cas aujourd'hui, les Flamands voient s'ouvrir devant eux les portes de deux Académies, l'Académie Marie-Thérèse et l'Académie flamande des sciences, des lettres et des beaux-arts, alors que les francophones, eux, ne peuvent prétendre qu'à la première. Cette situation se traduit par des chiffres d'une éloquence irrécusable : pour l'instant, les Flamands ont à leur disposition une académie et demie, les francophones une demi. La proportion est donc *de trois à un* ! On conviendra qu'il n'y a pas là de quoi ravir d'aise les savants belges demeurés fidèles à l'expression française.

Je le sais : comme on a, du côté flamand, réponse à tout, on prétend que l'Académie Marie-Thérèse ne s'est jamais montrée très accueillante

aux Flamands et l'on ajoute qu'après la création de l'Académie flamande, l'Académie Marie-Thérèse se transformera, par la force même des choses, en académie unilingue, ce dont les francophones ne pourront que se montrer satisfaits.

Il y a là, à la fois, une imputation fautive et une manœuvre qui ne peut tromper personne. Tout d'abord, il est inexact de soutenir que l'Académie Marie-Thérèse ait jamais, dans le passé, permis que son choix fût influencé par des considérations d'ordre linguistique. Il est allé à la valeur et au talent, sans plus. Du reste, il suffit de parcourir la liste de ses membres pour relever qu'elle compte dans son sein de nombreux Flamands et que même une des classes (celle des beaux-arts) est nettement à prédominance flamande. Quant à prétendre que, demain, l'Académie Marie-Thérèse deviendra francophone parce que les Flamands iront tout naturellement à l'Académie flamande, qu'en sait-on en Flandre ? Il est plutôt à craindre que, mue par un esprit unitaire périmé, l'Académie Marie-Thérèse, naguère impartiale, ne s'applique dans toute la mesure du possible à élire des Flamands, dans l'espoir — combien fallacieux ! — de voir un jour disparaître son double... Mais là n'est pas la question. Les choix de l'Académie ne regardent qu'elle et je n'ai pas à les juger. Ce que veulent en réalité les Flamands, on ne le comprend que trop bien : ils veulent un succès de prestige, le dualisme des académies leur permettant de représenter la leur comme le pendant de l'Académie Marie-Thérèse, dont la réputation est européenne. Ils poursuivent aussi la construction, là comme ailleurs, d'un État flamand dans l'État belge, la Flandre ayant son académie propre tandis que l'ensemble des Belges (Flamands compris) se partagerait l'Académie Marie-Thérèse.

Il faut donc s'attendre à les voir s'opposer au projet de la Société des sciences de Liège qui, ramenant les choses à leurs justes dimensions, replacerait l'Académie flamande à son rang, qui est celui d'une institution *régionale*, en face de l'Académie Marie-Thérèse, *nationale*.

*

L'opposition pourrait également venir d'ailleurs : du groupe sans doute dépassé, mais toujours actif, des unitaires impénitents. Il est à craindre que, parmi eux, des voix ne s'élèvent qui s'efforcent de représenter l'Académie de M. Hoste comme une erreur — une erreur à ne plus renouveler quand il s'agira de francophones. Le discours prononcé par M. Dierckx, le 21 janvier dernier, à la séance d'inauguration des Académies flamandes de sciences et de médecine, le donne à penser. Il est possible aussi que, dans les mêmes milieux, on affiche quelque scepticisme quant à la qualité du recrutement de l'éventuelle académie française.

C'est là un état d'esprit auquel il convient de ne pas se laisser prendre. Dans ces dernières années, les milieux en question ont émis beaucoup de prophéties : toutes se sont trouvées démenties par la réalité des faits. Par exemple, on nous avait sérieusement affirmé que l'Académie flamande des sciences, des lettres et des beaux-arts ne serait jamais créée et que, si par hasard elle l'était, elle sombrerait dans le ridicule. Bien entendu, l'Académie flamande a été fondée, et si elle n'est pas l'égale, en valeur, de l'Académie-Marie-Thérèse, elle n'a cependant rien de l'académie d'opérette ou même de l'académie de village que l'on nous avait annoncée. Soyons donc sur nos gardes, aujourd'hui, quand on nous déclare (comme on me l'a fait à moi-même) que l'Académie flamande disparaîtra, et qu'en attendant nous devons prendre patience et ne pas réclamer son correspondant français. On ne reviendra pas en arrière, on ne restaurera pas la formule de l'académie unique, et comme, de son côté, la formule dualiste heurte le sens le plus élémentaire de la justice, il ne reste qu'une solution, sur laquelle nous devons concentrer nos efforts : créer une troisième institution.

C'est de l'inflation, me rétorquera-t-on : où trouverez-vous les compétences nécessaires pour peupler la nouvelle académie d'expression française ? Ce terrain, sur lequel on engage souvent le débat, est, fort heureusement pour nous, le meilleur peut-être sur lequel nous puissions le placer. Il se fait en effet qu'un sort favorable nous a gratifiés, en Belgique française, d'une pléiade de personnalités scientifiques et artistiques dont les titres sont indiscutables et que l'académie nouvelle pourrait accueillir sans déchoir. J'ai pour ma part de sérieuses raisons de penser qu'il ne serait aucunement difficile, pour les organismes compétents, de donner sur ce point, aux pouvoirs publics tous leurs apaisements. La culture française en Belgique est assez riche et assez florissante pour s'offrir le luxe de participer simultanément à une académie nationale et à une académie régionale. Des noms viennent tout de suite aux lèvres : on me permettra de ne pas les citer, pour ne pas enlever au débat le caractère qu'il doit garder.

*

Après les milieux flamands et les milieux unitaires, les milieux wallons...

Il n'est évidemment guère à redouter que de ces milieux surgissent aussi des objections. Mais il n'est peut-être pas exclu que l'adhésion de quelques-uns s'accompagnent de réserves qui en diminuent la répercussion. Par exemple, je ne serais nullement surpris de voir faire, à la nouvelle académie, le grief de n'être pas une purement wallonne, mais une académie *d'expression française*, s'étendant donc au-delà de la Wallonie proprement dite.

C'est le cas où jamais de se rappeler, avec le dicton, que le mieux est l'ennemi du bien ! Même en État fédéral, il n'y aurait pas, en Belgique, une académie nationale et trois académies régionales (flamande, wallonne et bruxelloise), pour la bonne et simple raison que s'il y a trois régions, ainsi que le comporte notre projet de révision constitutionnelle, il n'y a tout de même que deux cultures. Gardons-nous donc bien de pécher par excès de foi. Réfléchissons plutôt à la stérilité d'une certaine forme d'opposition et à ce fait qu'en attendant, la manne des subsides de l'État se répand sur la culture flamande sans contrepartie adéquate pour la culture française... Est-ce cela que l'on souhaite, que la culture flamande bénéficie d'appuis refusés à la nôtre ?

La doctrine wallonne, à mes yeux, n'a jamais eu cette signification !

Annexe 9. L'affaire Verdeyen



En décembre 1933 paraît dans la rubrique *Flèches de tout bois*, due à un chroniqueur anonyme, un billet intitulé « Le scandale Verdeyen... ou une nouvelle affaire Daels ». L'épisode est conté sans ambages.

Pour permettre à nos lecteurs d'apprécier en pleine connaissance de cause, cette admirable affaire qui se prépare, nous avons constitué à leur intention un petit dossier que nous comptons leur ouvrir incessamment. Qu'ils sachent, toutefois, dès à présent :

Que M. Verdeyen, flamingant de l'espèce larvée, c'est-à-dire rampante, — la plus dangereuse, — est professeur de l'Université de Liège, faculté de philosophie et lettres ;

Que par des manœuvres louches et des relations itou, il est sur le point de se faire nommer conseiller adjoint de M. Liégeois, le directeur général de l'enseignement et des sciences ;

Que ledit Verdeyen entend rester néanmoins, professeur de l'Université de Liège ;

Il résulte de tout cela que, sans aucun doute, un flamingant de plus sera bientôt au ministère...

René Verdeyen enseignait alors depuis la fin de la première guerre la littérature flamande à Liège et avait occupé le poste de doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres. Il représentait, pour la dialectologie wallonne et l'histoire liégeoise, un appoint appréciable, en matière d'étymologie ou de textes anciens. Médiéviste, il établira avec Jean Haust le glossaire philologique des *Régestes de la Cité de Liège*. Il avait rédigé l'article « Flamand » de l'*Encyclopédie belge* dirigée par Maurice Wilmotte. Bref, nous dit un biographe, ses collègues liégeois l'appelaient « l'ambassadeur des lettres flamandes en Wallonie ». En fallait-il beaucoup plus pour que l'ambassadeur se mue en envahisseur ? Attaché à la direction de l'enseignement, « un professeur en fonction deviendra supérieur hiérarchique de son recteur », violant au passage « la loi récente sur les cumuls et les économies ».

L'*Action wallonne* de janvier 1934 revint longuement sur « l'affaire ». L'attaque contre un « flamingant de l'espèce larvée » — « rampante » — donnait ici et là le ton. Il est rapporté que René Verdeyen, « indigné de voir sa bonne foi et son désintéressement méconnus », est entré « dans une mâle rage ». N'a-t-il pas agi, en la circonstance, sur les instances du recteur. L'auteur du billet voit plutôt là le propre d'une louche pratique par laquelle la Flandre travaille si habilement à s'emparer de l'État : « politique du gant de velours ». On dit Verdeyen « charmant homme » : aussi n'en est-il « que plus dangereux », plus redoutable même qu'un « flamingant 100 % », lequel œuvre à découvert.

Nous pourrions même demander quelques précisions sur ses relations avec le Willemsfonds, organisme de pénétration du germanisme, auquel on voudrait affilier, sous main, ceux des Wallons qui désirent apporter des modifications au régime des humanités dans l'enseignement moyen.

Coïncidence : M. Verdeyen veut absolument et ouvertement germaniser nos enfants. Mort au latin et au grec, vivent le néerlandais et l'allemand... et que nos jeunes gens deviennent, s'il le faut, de somptueux bâtards.

Depuis quelque temps, la vie universitaire se trouvait sous l'œil sourcilieux des rédacteurs de l'*Action wallonne*. Le journal du mois d'août avait reproduit sous un titre quelque peu ambigu — « Le soviet des étudiants de l'Université flamande » — un communiqué relatif à la nomination d'un nouveau recteur à Gand. Le *Corps des étudiants gantois* avait promis aux autorités « trois années de troubles » pour le cas où serait élu le « professeur Bessemans, candidat des professeurs fransquillons et de la presse fransquillonne ». Seul leur convenait « ce cher et hautement honoré professeur Daels », en qui l'*Action wallonne* désignait « un extrémiste flamingant ».

Celle-ci ne manquait par ailleurs aucune occasion de plaisanter la science académique flamande. Aussi l'*Action wallonne* du 15 novembre, sous le titre « Hoge School et philologie romane », informait-elle ses lecteurs des thèses, tendancieusement opposées à la tradition gréco-latine, soutenues par un étudiant en vue de l'obtention du doctorat, devant un public réuni à la Fondation universitaire :

1. La sardine (la chose et le mot) ne vient pas de la Sardaigne.
2. La chauve-souris n'est pas une souris-chauve.
3. Le feu grégeois ne vient pas de la Grèce.

Sujets où se montre l'« incontestable utilité » de l'université gantoise !

Mais tout ceci était peu de chose, comparé à un autre scandale que l'*Action wallonne* allait rapporter en mars 1934, sous le titre : « Crise de folie ».

Un vent de démente s'est mis, semble-t-il, à souffler sur certaines de nos sociétés liégeoises. La Société de littérature wallonne a réussi à coopter des Verdeyen et autres flamingants et germanistes dont la présence, en son sein, est plutôt saugrenue.

La chorale des « Disciples de Grétry » n'a-t-elle pas de son côté choisi comme vice-président Camille Huysmans — autre docteur en philologie germanique, issu de l'Université de Liège — bourgmestre d'Anvers ? On verra donc figurer « dans le chœur » de la cathédrale de Liège, lors du Te Deum de mars 1934, « Mijnheer Verdeyen », en tant qu'attaché au ministre de l'Instruction publique, tandis que les corps constitués, l'université et la magistrature devront se contenter de la grande nef « suivant un ordre de préséance rigoureux ». « Nos sincères félicitations à Monsieur le Recteur. »